



# Lycée Louis de Broglie



1 Avenue Béranger 78160 MARLY-LE-ROI

☎ 01.39.17.16.16 📖 01.39.17.16.10

## FUTURS ÉLÈVES DE 2<sup>NDE</sup>

Madame, Monsieur,

Votre enfant a été affecté au lycée Louis de Broglie en classe de seconde générale et technologique pour la rentrée scolaire 2020. C'est avec plaisir que nous l'accueillerons l'année prochaine.

**Vous allez procéder à l'inscription administrative en ligne grâce aux codes fournis par le collège. Merci de vérifier précisément toutes les informations (noms, adresses, mails... de tous les responsables). Sans cette inscription avant le 3 juillet, la place pourra être donnée à un autre élève.**

## INSCRIPTIONS

➔ **Documents nécessaires à renvoyer dès maintenant et au plus tard le 6 juillet 2020, par mail à l'adresse : [inscription-orientation2020.lyceedebroglie@ac-versailles.fr](mailto:inscription-orientation2020.lyceedebroglie@ac-versailles.fr)**

### CANDIDATURES AUX OPTIONS ITALIEN LV3 ET CINEMA :

- Une lettre de motivation pour le choix de l'option Cinéma ou de l'Italien.

### RESTAURATION :

- SOIT l'**attestation de PAIEMENT CAF** (si vous êtes allocataire), Vous trouverez ci-joint la procédure pour nous envoyer un pdf léger et non un scan très lourd de l'attestation papier que vous avez dû recevoir.
- SOIT si vous n'êtes pas allocataire CAF, le calcul de votre quotient familial sur le site [www.iledefrance.fr/equitables](http://www.iledefrance.fr/equitables) et toutes les pièces justificatives demandées.

### *Pour information :*

Seuls les repas réservés seront facturés. Si vous ne renvoyez pas un des deux documents cités plus haut (attestation CAF ou relevé de calcul), vos enfants déjeuneront avec un tarif moins intéressant quels que soient vos revenus. **Des codes vous seront fournis à la rentrée pour que vous puissiez alimenter le compte de votre enfant. Les familles devront veiller à ce que le compte soit approvisionné tout au long de l'année scolaire. Une aide financière peut être sollicitée via les fonds sociaux.**

➔ **Documents nécessaires à rapporter à la rentrée de Septembre et à ne pas nous renvoyer en fin de cette année scolaire :**

- La **fiche infirmerie** que vous aurez complétée au préalable (à télécharger sur le site de télé-inscription).
- Copie des **3 bulletins de troisième** et **EXEAT** (Certificat de Fin de Scolarité fourni par le collège). Sans cet EXEAT il ne pourra y avoir de rentrée.
- **Une photocopie d'une pièce d'identité de l'élève RV carte d'identité, de séjour ou passeport.**
- Une copie de l'**attestation de sécurité routière ASSR 2** délivrée par le collège (si vous l'avez passée)
- 2 photos d'identité.
- Si l'élève est boursier, copie de l'attestation de bourse reçue à votre domicile.
- Des chèques éventuels pour la MDL (Maison des Lycéens) et/ou la caisse de solidarité.
- L'accès au garage à vélos si besoin (à télécharger sur le site de télé-inscription).

### → **Maison des lycéens**

La Maison des lycéens est une association gérée par les élèves. Elle organise des activités périscolaires et participe à des projets éducatifs. L'adhésion n'est pas obligatoire mais vivement conseillée : la cotisation de 15 € est à régler par **chèque à l'ordre de la Maison des Lycéens du lycée Louis de Broglie**.

### → **Caisse de solidarité**

Il existe au lycée Louis de Broglie une caisse de solidarité qui permet d'aider les familles en difficulté. Vous pouvez, si vous le souhaitez, verser une somme à la caisse de solidarité du lycée (chèques uniquement, à **l'ordre de l'agent comptable du lycée Louis de Broglie**).

### → **Deux roues**

Les élèves utilisateurs de deux roues devront utiliser le garage à vélo. Les familles concernées imprimeront en ligne l'autorisation et le règlement d'utilisation. Ce document, renseigné, sera apporté à la rentrée. Leur carte magnétique sera alors paramétrée pour en permettre l'accès.

## **CHOIX DES ENSEIGNEMENTS DE SECONDE**

→ **Enseignements Optionnels, donc facultatifs, un seul possible par élève** (cf le site internet du lycée rubrique « les formations »)

- Littérature et civilisation de l'Antiquité (pour les élèves ayant suivi un enseignement en **latin** en troisième) : 3 h
- **Cinéma Audiovisuel** : 3 h                      Envoyer une lettre de motivation
- **Italien** LV3 Grand débutant : 3 h            Envoyer une lettre de motivation
- Pour les élèves affectés en 2<sup>nde</sup> euro la seule possibilité est de prendre le latin en option facultative.

Ces enseignements passionnants sont présentés sur le site internet du lycée (les formations, puis options de 2<sup>nde</sup>).

**Les enseignements de latin, cinéma-audiovisuel et italien LV3 peuvent être poursuivis en première et terminale et être présentés au bac en tant qu'options facultatives. Ils pourront aussi être arrêtés en fin de 2<sup>nde</sup>, donc il n'y a aucun risque à en choisir un.**

**C'est à la rentrée scolaire que les élèves sauront quel enseignement optionnel a pu leur être attribué.**

## **RENTREE SCOLAIRE 2020**

Sous réserve d'une organisation différente en fonction des conditions sanitaires

**La rentrée des élèves de seconde aura lieu le Mardi 1er septembre de 9h30 à 12h30**

**Les cours commenceront le Jeudi 3 septembre 2020  
selon l'emploi du temps des classes.**

**Le service de restauration sera ouvert à partir du Jeudi 3 septembre sur réservation (via le site du lycée), La distribution des codes d'accès se fera le Mardi 1er septembre.**

**La remise des livres est prévue le jour de la rentrée (penser à amener un sac).**